



Saint-Dizier-Masbaraud

SAINT-DIZIER-MASBARAUD

BULLETIN MUNICIPAL JUIN 2024





SOMMAIRE

Le mot du maire.....	page 3
Les finances de la commune.....	page 5
Mouvement de personnel.....	page 9
Information entretien cimetières.....	page 9
Les écoles.....	page 10
Les travaux.....	page 12
Information voirie.....	page 14
Le plan d'eau.....	page 15
Information eau potable Masbaraud.....	page 15
Information fibre.....	page 16
Les commémorations.....	page 20
Invitation commémorations.....	page 21
Le centre communal d'action sociale	page 22
Information PLUI.....	page 24
Cabinet médical.....	page 25
Les associations.....	page 26
La page de l'opposition.....	page 34
Incivilités.....	page 35
Les rendez-vous festifs.....	page 36

Le mot du Maire



Chères Administrées, Chers Administrés,

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 12 janvier dernier. De nombreuses personnes ont répondu présentes à notre invitation et je les en remercie chaleureusement. Cette cérémonie est un temps important de la vie de notre commune, un moment de rencontres, d'échanges mutuels, de souhaits sincères et de bonnes intentions. Elle est également l'occasion de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets à venir. Merci encore de l'intérêt que vous portez à nos actions...

Il paraît que la vie est un long fleuve tranquille... Pour ma part, je n'en suis pas si convaincu.

En revanche je suis convaincu que la vie est un long souci d'argent !

Sans argent, même le miel est amer... et j'aimerais tant que notre commune en ait davantage pour le bien-être de ses concitoyens.

Au cinéma, il y a trois catégories de films : les gros budgets, les petits budgets et ceux sur lesquels on ne peut pas se permettre le moindre gâchis. Eh bien, nous sommes dans cette catégorie, pour cette raison nous avançons avec vigilance...

Dans un contexte économique et international particulièrement sensible et contraignant, prenant en compte la poursuite du désengagement de l'État et la hausse des prix de l'énergie, l'État écoute, mais il n'entend pas l'appel au secours des maires à qui on impose des lois sans prendre en considération la réalité du terrain.

Le budget municipal porte cette triple ambition : rénover, concrétiser, préparer la commune de demain.

Notre feuille de route est constante : agir pour que votre quotidien soit amélioré et ce, sans peser sur votre budget personnel.

Pour la commune comme pour chacun d'entre nous, le temps de concrétisation des projets est toujours trop long.

Trop long, surtout lorsqu'il doit répondre à l'urgence de situations difficiles.

Plus acceptable, quand il permet l'amélioration d'une activité qui malgré tout fonctionnait.

Apprécié souvent, quand il ouvre de nouveaux possibles.

C'est le cas, pour exemple, de la mise aux normes de l'étang commencée en 2022 et qui devrait se terminer en 2025...

À propos de l'année 2023, les investissements suivants ont été réalisés :

Enfouissement de réseaux et pose de nouveaux lampadaires,

Sécurisation du point Poste,

Extension de l'éclairage public,

Réfection de routes et de pistes,

Étude pour la réalisation d'un lotissement,

Étude pour la création d'une chaufferie,

Étude pour la réorganisation des bureaux,

Réfection d'allées et de murets dans les cimetières,

Sécurisation du Multisports,

Étude du curage d'une lagune,

Plantations d'arbres et d'arbustes,

Lancement de la construction d'un pylône téléphonique...

Le mot du Maire

En ce qui concerne l'année 2024 les projets vont se poursuivre dans un rythme adapté :

- Sécurisation du stationnement et de la circulation dans la traversée du bourg,
- Réalisation du projet des bureaux,
- Rénovation des Monuments aux morts,
- Mise aux normes et réparation des Ponts,
- Montage du dossier pour la rénovation de l'Église et des Chapelles,
- Lancement du projet chaufferie,
- Travaux de voirie,
- Étude pour remplacer l'éclairage du stade,
- Création d'un cheminement piétonnier,
- Curage d'une lagune,
- Mise en service du relais téléphonique...

Quant à l'année 2025, il est envisagé :

- La création de la chaufferie,
- La construction de 6 pavillons réalisée par « CREUSALIS » au Maucoudert,
- La réfection de l'assainissement collectif de Masbaraud-Mérignat,
- L'aménagement des rues de la gare et de Las Sinas...

Enfin en 2026, nous prévoyons à :

Masbaraud-Mérignat

- L'enfouissement des réseaux route du Montalecot, Chemin des Arces et route du Puy Soulier,
- Le réaménagement du bourg.

St Dizier Leyrenne

- Le réaménagement de la rue de l'Anclos.
- Enfin, la commune s'est portée candidate sur plusieurs appels à projets de l'État :
- Aménagement des cours des deux Écoles,
- Création d'un parcours de santé au plan d'eau...

Pour conclure, retrouvez dans ce bulletin municipal, les temps forts de l'actualité culturelle, sportive et festive de nos associations communales. Les beaux jours arrivants, cela sera l'occasion de partager de bons moments et de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été à tous.

Votre Maire,
Joël ROYÈRE

Les finances de la commune

Le résultat de l'année 2023 du budget principal est positif à 334 157 €. En rajoutant les dépenses engagées et recettes attendues, il est encore positif de 65 239 €.

Le financement de l'étang est presque bouclé. Il reste un différentiel de 105 212 € en reste à charge 2024. Cependant, un montant important de subventions ne sera versé qu'après la réception définitive des travaux. Pour faire face aux dépenses, et en attendant leurs versements, nous devons faire un court terme de trésorerie de 500 000 € qui sera remboursé au fur et à mesure des paiements, et au plus tard en 2025.

Concernant les économies liées à la réduction de l'éclairage public, on constate :

ANNEE	KW	%	COUT HT ELECTRICITE SEULE	FACTURATION TTC	%
2022	183 654		17 993.84 €	27 034.22 €	
2023	83 898	-54.3 %	18 692.75 €	23 318.60 €	-13.74 %

En appliquant une règle de 3 imparfaite mais représentative, si la consommation 2022 était facturée au prix de 2023, nous aurions du payé 51 045 €, soit une augmentation de 88.8 % !



Le budget 2024 reprend la liste des travaux et achats divers listés sur le tableau qui suit. Il faut y rajouter le curage d'une des lagunes de Saint-Dizier-Leyrenne (sur le budget assainissement), et des travaux d'entretien sur la forêt de Murat.

Tous ne seront peut être pas réalisés cette année, mais ils constituent une « feuille de route », qui fixe des objectifs immédiats, et permet de rechercher des financements.

Les subventions aux associations représentent un montant total de 25 000 €, celle du CCAS 15 600 €.

Les dépenses de personnel restent maîtrisées, et représentent 31% des dépenses, comparable en cela aux communes de même strate.

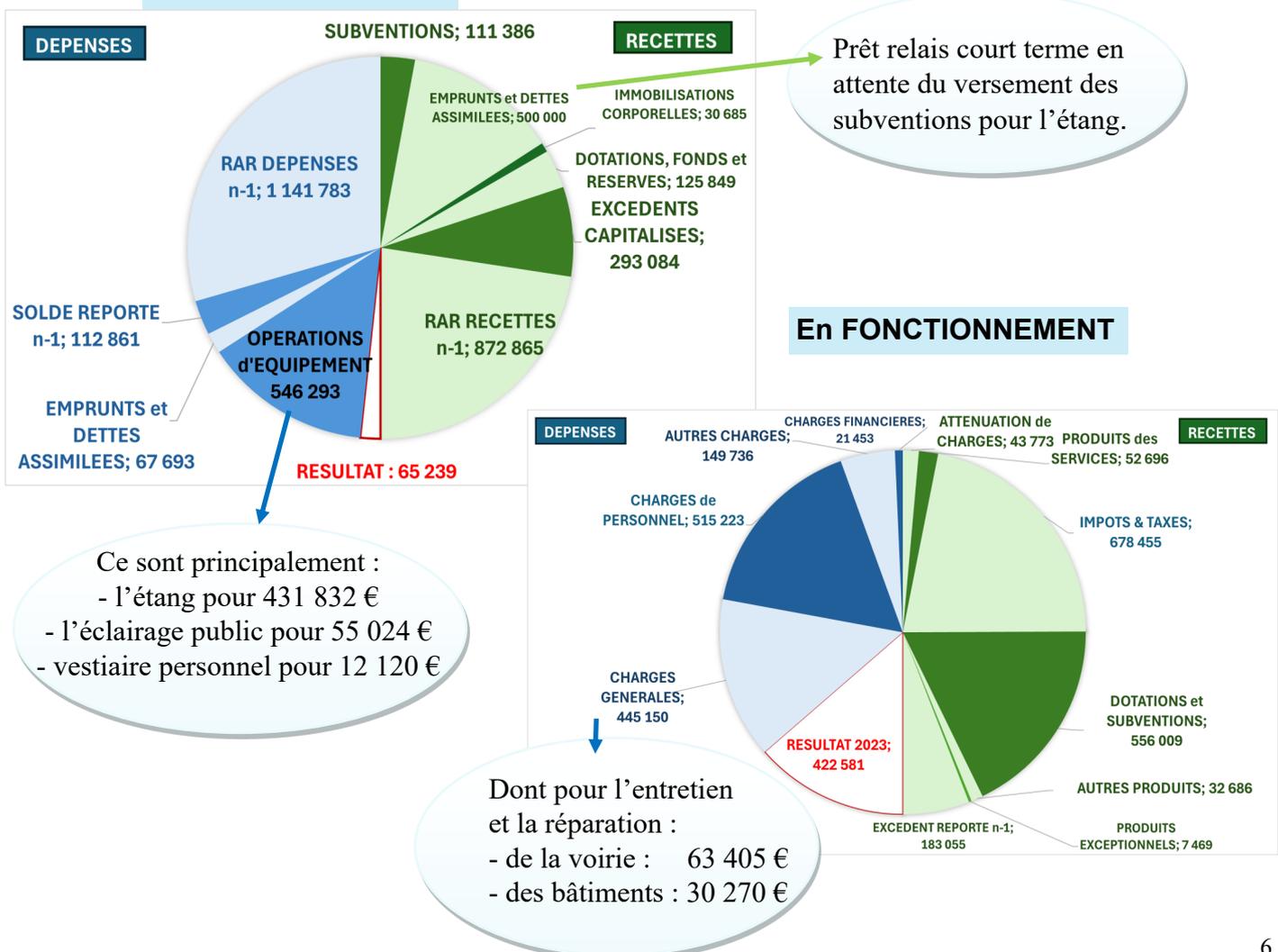
Les comptes 2023 :

	BUDGET PRINCIPAL	EAU & ASSAINISSEMENT	REGIE MUNICIPALE	MURAT	CCAS
INVESTISSEMENT					
TOTAL DEPENSES	726 847	31 956	3 800	0	0
TOTAL RECETTES	1 061 004	221 553	2 400	0	0
RESULTAT de l'ANNEE	334 157	189 597	-1 400	0	0
RESTE à REALISER (RAR) de n-1					
En DEPENSES	1 141 783	7 740			
En RECETTES	872 865				
RESULTAT avec les RAR	65 239	181 857	-1 400	0	0

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 131 562	82 974	243 409	1 061	14 243
RECETTES	1 371 088	88 319	234 006	113	8 317
EXCEDENT REPORTE n-1	183 055	31 975		34 644	5 850
RESULTAT de l'ANNEE	422 581	37 320	-9 402	33 695	-76

La REPARTITION du BUDGET PRINCIPAL

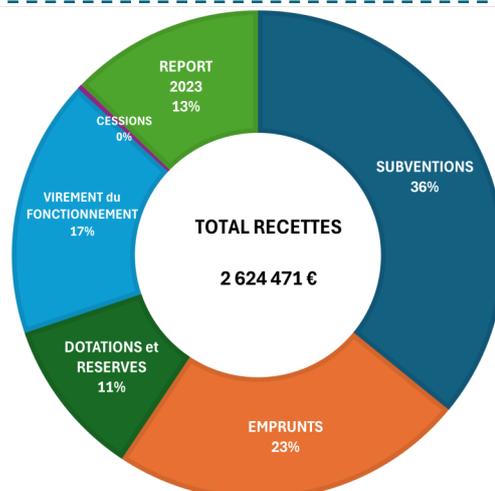
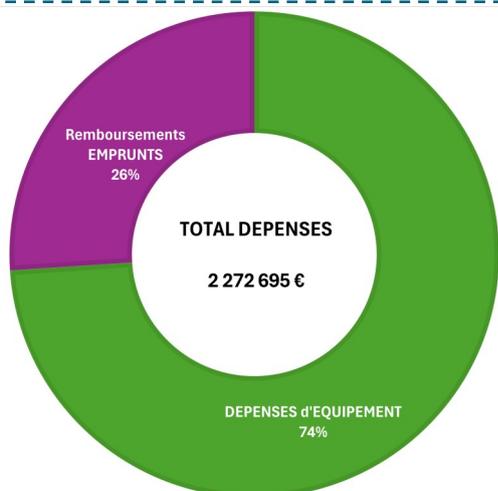
En INVESTISSEMENT



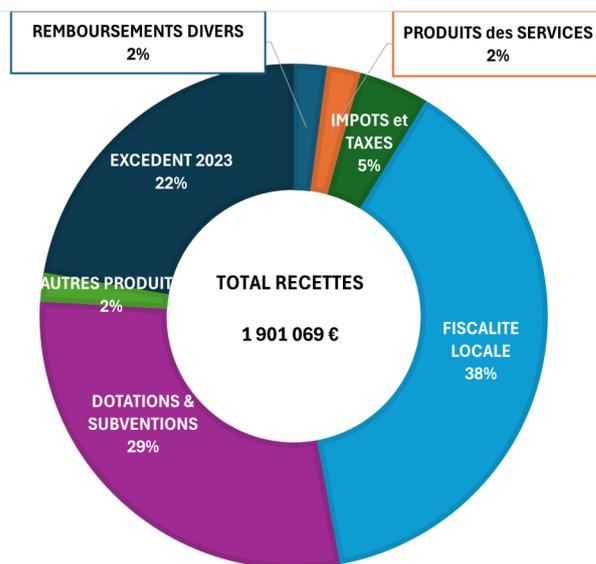
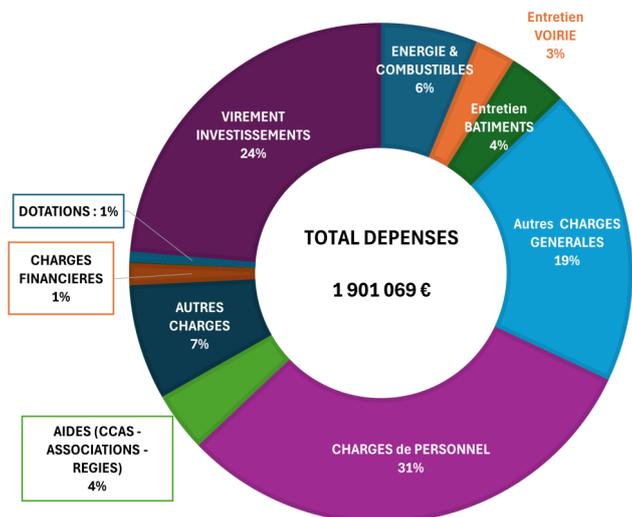
Les BUDGETS 2024

BUDGET PRINCIPAL

En INVESTISSEMENT



En FONCTIONNEMENT



BUDGETS ANNEXES

BUDGET	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
ASSAINISSEMENT	651 193	682 784	199 337	199 337
REGIE MUNICIPALE	2 558	9 765	26 060	26 060
MURAT	0	0	36 495	36 495
CCAS	0	0	15 600	15 600

Les INVESTISSEMENTS BUDGETES en 2024 sont :

DESIGNATION	TOTAL DEPENSES	RESTE A CHARGE
Travaux EGLISES	25 000	20 899
Friteuse CANTINE	1 100	920
Matériel SALLES des FETES	2 000	1 672
VOIRIE	100 000	53 596
Vélos ECOLE	1 100	920
Eclairage public (reliquat)	12 364	-34 590
Ligne achat IMMOBILIER	10 000	8 360
Voierie SALLE des ROCHES	5 000	4 180
Travaux CIMETIERE	15 391	12 866
AMENDE de POLICE /carrefour multiservice	15 000	12 539
Ligne MATERIEL INFORMATIQUE	2 500	2 090
ETANG	1 112 473	111 900
Ligne MOBILIER URBAIN	1 000	836
LOTISSEMENT maitrise d'oeuvre	23 400	19 561
Réfection des abords de la MAIRIE	20 000	16 719
Transformation des bureaux de la MAIRIE	58 930	29 263
Extension éclairage	10 000	6 418
Ligne aménagements paysagers	4 000	3 344
Tracteurs	142 800	119 375
& remorque	7 200	6 019
Programme PONTS	15 000	12 539
Travaux toit terrasse ECOLE	30 000	25 079
Portails ECOLE	8 900	-474
Sécurisation ECOLES	12 963	1 874
Sécurisation agence postale	8 751	-1 436
Toilettes TENNIS	14 000	11 703
RELIURES registres	3 099	2 591
TERRAINS NUS	1 000	836
CHAUFFERIE CENTRALE maîtrise d'œuvre	7 772	4 880
TOTAL	1 670 744	454 480

Le reste à charge net sur 2024 reprend les remboursements de TVA, les aides et subventions certaines. D'autres aides et subventions seront sollicitées, pour réduire les coûts au maximum. Lorsqu'il est négatif, il s'agit de programmes déjà en cours en 2023, avec des reliquats de recettes à percevoir.

D'autres travaux sont programmés en fonctionnement et concerne notamment l'entretien de la voirie pour 50 000 €, et des bâtiments communaux pour 73 000 €.

Mouvement de personnel

Bienvenue Jérémy !

Recruté pour une durée de 6 mois, Il est en renfort de notre équipe en l'absence de Jean-Pierre pendant son arrêt maladie. Jérémy est polyvalent avec un passé dans les espaces verts et les travaux publics qui lui permettent de remplir l'ensemble des tâches qui lui sont confiées.

Nous lui souhaitons bon courage.

Nous souhaitons un bon rétablissement à Jean-Pierre.



Au revoir Laure!

Après avoir œuvré pour la collectivité pendant près de 3 ans en tant que responsable des affaires générales, Laure est partie vers de nouvelles responsabilités.

Nous lui souhaitons bonne continuation.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi Labbé interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans la majorité des espaces publics. L'arrêté du 15 janvier 2021 étend aux cimetières l'application des mesures zéro phyto décrétés alors.

En clair qu'est-ce que cela veut dire ?

Trois types de pesticides sont donc dorénavant interdits :

- Les herbicides contre les « mauvaises herbes » type ROUNDUP
- Les insecticides pour lutter contre les insectes
- Les fongicides pour éviter les champignons

De ce fait, nous laissons pousser l'herbe dans les allées non goudronnées et nous entretiendrons celles-ci grâce au désherbage manuel avec l'aide d'outils (binette, tondeuse, rotofil) et au désherbage thermique.

Merci de votre compréhension.

Les écoles

École de Saint Dizier Leyrenne :

L'année scolaire 2023/2024 se termine avec encore cette année de nombreux projets réalisés par l'équipe enseignante.

Le projet des incorruptibles pour toute l'école pour que chaque classe nomme le livre qu'elle préfère ;

Le projet piscine pour les classes du CP au CM2 avec 12 séances de natation et la présence de 5 parents volontaires pour passer l'agrément et nous accompagner ;

Le projet jardinage pour les classes de maternelle et CP/CE1 et la participation des parents pour les plans ; La municipalité a préparé le potager et a financé l'installation d'un récupérateur d'eau ;

Un tri a été mis en place sur l'école afin de sensibiliser les élèves au tri sélectif (poubelles financées par la municipalité)

Le projet Ecole et cinéma et la découverte de nouveaux films qui font découvrir d'autres horizons ;

Des sorties au Théâtre de la petite section au CM2

Une sortie à la vallée des singes et la découverte des différentes races de singe et leur mode de vie en lien avec leur alimentation,

Une sortie à Vulcania pour découvrir pleins d'ateliers sur la formation des volcans, les dinosaures et l'activité interne de la Terre,

Des défi maths au collège pour la classe de CE2/CM

La participation des élèves de CE2/CM au projet « un dessin pour Noël » : ils seront d'ailleurs félicités à la préfecture dans les prochains jours.

Un projet Tennis de la maternelle au CM2, avec un intervenant spécialisé sur le terrain de la commune.

La participation à la semaine des mathématiques commune sur toute l'école en lien avec les jeux olympiques et paralympiques

Les élève de l'école ont également participer à une après-midi « la creuse fait ses jeux » que la commune de Sardent afin de découvrir les sports des JOP.

Les élèves de CE2/CM ont participé au prix non au harcèlement 2024

Enfin avec l'intervention de l'ARS les C2/CM ont bénéficier de 6 interventions sur les addictions et les élèves de toute l'école ont bénéficier d'étudiants en médecine, kinésithérapie et infirmière pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire et au sport.

En conclusions des projets divers et variés sur l'année scolaire, avec des sorties régulières, grâce à l'implication des parents et la municipalité et autres partenaires.



Les écoles

École de Masbaraud-Mérignat :

L'apparition des températures estivales annonce la fin d'une nouvelle année scolaire qui fut riche de découvertes pour les 42 élèves de l'école.

Cette année, notre thème de travail était l'alimentation.

Après avoir savouré des fruits frais d'automne et des fruits secs, nous avons continué nos dégustations chaque vendredi : fruits exotiques en période 3, fromages divers et variés en période 4 et fruits et légumes de saison en période 5.

Nous avons visité l'usine de fabrication de pâtes « Cœur de creuse » à Guéret. Mme Feissat, crémière-fromagère, est intervenue plusieurs fois auprès de nos élèves pour parler « fromage ». Les élèves de la GS au CM2 ont également bénéficié d'une séquence sur la nutrition en présence d'une animatrice de santé publique et d'une animatrice du centre AGORA de Bourgneuf. Cette séquence, très appréciée des enfants, s'est conclue par une soirée parents-enfants plébiscitée par les familles.

Notre voyage de fin d'année se déroulera le mardi 18 juin. Nous partirons dans le Puy-de-Dôme : le matin, nous serons à Saint-Nectaire pour une visite de la ferme de Lambres suivie d'une dégustation de Saint-Nectaire et l'après-midi, nous irons à Saint-Ours au musée de la Ruche des Puy pour visiter, fabriquer et bien entendu, déguster !

Notre spectacle de fin d'année aura lieu l'après-midi du samedi 29 juin juste avant notre dernière semaine d'école lors de laquelle il faudra tout remettre en ordre avant de partir pour quelques semaines de vacances.

Les élèves et leurs enseignantes vous souhaitent un bel été 2024 et vous donnent rendez-vous début septembre !



Les travaux réalisés

Cimetière

Des travaux de réfection des murets ont été réalisés dans le cimetière de Saint Dizier Leyrenne

Voici quelques photos AVANT/APRÈS de ces travaux.



Travaux réalisés par l'entreprise PENOT
Coût total cimetière 5 391 €

Rue de la Gare

Depuis plusieurs mois, la rue de la Gare est en travaux. Après l'enfouissement des réseaux électriques et l'installation de nouvelles lampadaires pour l'éclairage public, c'est au tour des canalisations d'eau de faire peau neuve !

Le syndicat de l'Ardour procède à la rénovation totale des conduites et des branchements.

Lorsque les travaux seront terminés, et après stabilisation du terrain, la route sera refaite par le département.



Les travaux réalisés

Tracteurs

La municipalité dispose de plusieurs tracteurs. À la suite d'un devis de réparation important concernant celui qui est utilisé à Masbaraud, l'achat d'un tracteur a été programmé.

Entre temps, un des tracteurs qui sert à Saint Dizier est tombé en panne. Le devis de réparation était également très important.

Le conseil municipal a étudié les différentes options possibles, en fonction de l'âge de ces matériels et des besoins de la commune: réparation des deux tracteurs, réparation d'un seul et achat d'un second, achat de deux tracteurs, ...

La solution retenue a été l'achat de deux tracteurs : un neuf et un d'occasion récent équipé d'un chargeur. Ils ont été livrés en mai.



Tracteurs achetés chez Ets MARIDAT
Coût total 142 800 € TTC

Voirie

Une partie de la route des Arces a été refaite.

Travaux réalisés par EUROVIA
Coût total 12 425 € TTC



Les travaux prévus

Lagunes

Les lagunes de saint Dizier ont besoin d'entretien. Cette année la seconde lagune va être vidée et curée.



Croisement

Le bas-côté de la route départementale 912 va être aménagé au niveau du croisement de la route de l'école à Masbaraud.

Cet aménagement sécurisera la circulation des piétons.

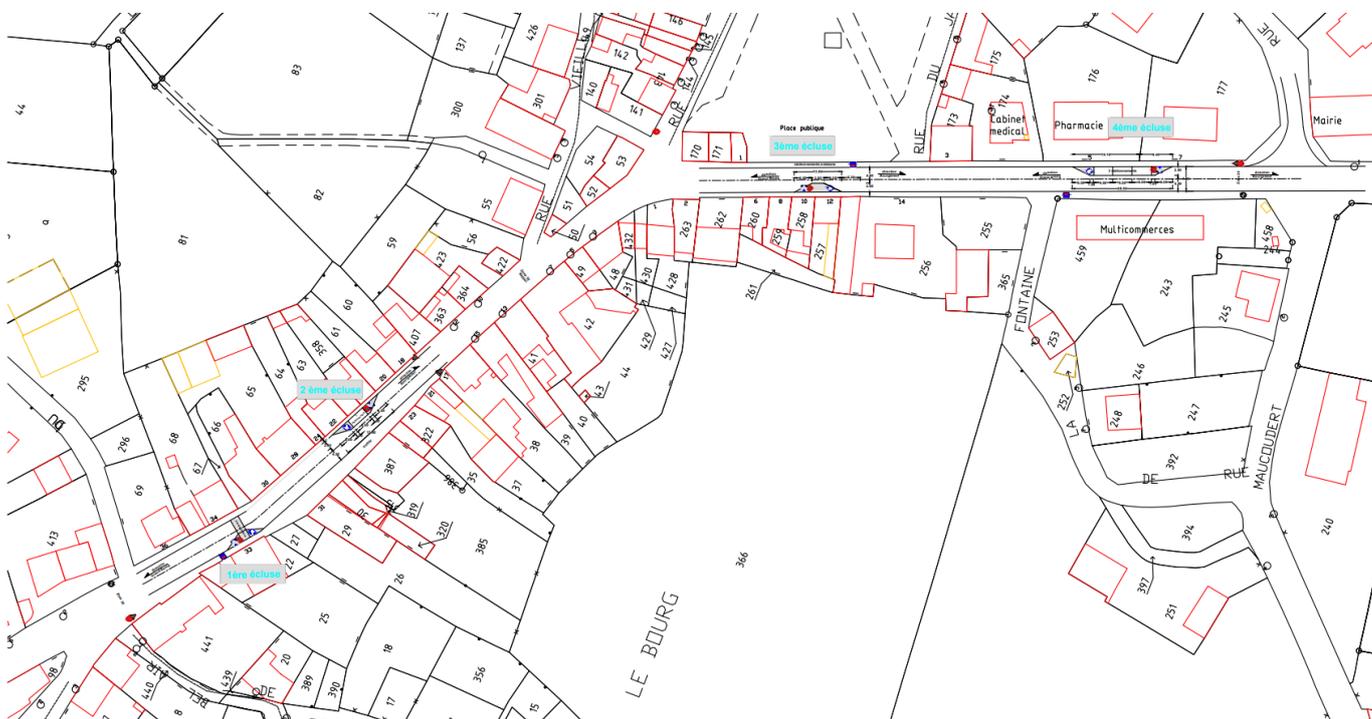


Info voirie

Afin de créer des stationnements devant les commerces et de réduire la vitesse excessive dans le bourg de Saint Dizier, la municipalité, en collaboration avec l'unité technique de Bourgneuf, va mettre à l'essai un système de chicanes. Quatre écluses sont prévues:

- * Trois places de stationnement devant la pharmacie et le multiservice
- * une chicane en face de la place
- * une place de stationnement en haut du bourg
- * une chicane au débouché de la rue Las Sinas

Ce dispositif restera en place jusqu'en septembre avant une mise en place définitive si l'essai est concluant.



Le plan d'eau

Les travaux de mise aux normes du plan d'eau ont bien progressé et respectent le calendrier prévisionnel.

Néanmoins, depuis le début de cette année, les conditions météorologiques perturbent un peu le chantier.

Les travaux prévus pour 2024 sont:

- * fin de la dérivation
- * construction de la digue
- * curage des boues

Les travaux ont repris et progressent normalement.

Coût plan d'eau à ce jour 629 492 €
Reste à charge 240 102 €



Info eau potable Masbaraud

La Loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de la compétence eau des communes aux Communautés de Communes prévoit le transfert au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

Jusqu'à ce jour, la commune historique de Masbaraud-Mérignat est gérée en régie communale. Cette obligation réglementaire, nous oblige à transférer la compétence eau potable.

Suite à une réunion publique d'information, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper et de transférer la gestion de l'eau de Masbaraud-Mérignat au **S.I.E de l'Ardour** qui gère déjà la commune historique de Saint Dizier Leyrenne. À son issue, une Convention portant sur le lissage des prix sur cinq ans a été signée.

À partir de ce jour, le 1^{er} JANVIER 2024, pour tous renseignements ou panne, vous devrez vous adresser au Syndicat.

Coordonnées :

Téléphone : 05 55 81 50 91

Urgences : 24h/24 et 7j/7 : 06 77 02 56 86

Ouverture : du lundi au jeudi : 8h/12h-13h30/17h30

Le vendredi : 8h/12h-13h30/16h30

Adresse :

S.I.E. ARDOUR

Z.A. Route de Limoges

23210 MARSAC

Site Internet : <https://www.sie.ardour.fr>

Mail : sie.ardour@orange.fr

Infos Fibre

1. Une démarche de Service Public:



La société publique locale Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) est l'outil de la Région et des collectivités des 7 départements les plus ruraux de Nouvelle-Aquitaine. Sa mission est d'exploiter et de commercialiser, via une Délégation de Service Public, le réseau fibre d'initiative publique construit par ses actionnaires les Syndicats mixtes numériques.

Grâce à l'action aux collectivités, la fibre optique arrive jusque dans les foyers et les entreprises dans les départements de Dordogne, des Landes, de Lot-et-Garonne, de Charente, de Corrèze, de Haute-Vienne et de Creuse.

Cette dynamique 100 % publique permet de répondre aux fortes attentes de la population en matière d'accès au Très Haut Débit, d'améliorer la qualité de vie et d'agir en faveur de la croissance et de l'attractivité des territoires ruraux et péri-urbains en Nouvelle-Aquitaine.

À terme, plus de 700 000 prises seront exploitées par NATHD et autant de foyers et d'entreprises situés hors des grandes agglomérations pourront profiter d'une connexion à Internet très haut débit nettement supérieure à l'ADSL.

2. Un réseau public commercialisé et exploité par NATHD:



● Construit par les syndicats mixtes numériques



● Financé par les collectivités (Région, Départements, Etablissements Publics de Coopération)



● Avec l'aide de l'État et de l'Europe

3. La fibre, c'est quoi ?

La fibre, pour fibre optique, est la technologie qui remplace progressivement l'ADSL. Techniquement, la fibre optique est un fil de verre ou de plastique très fin qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté peut transporter de grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière. Son débit d'informations est nettement supérieur aux autres matériaux. En effet, comparé à un réseau en cuivre type ADSL, la fibre permet d'acheminer des débits 100 fois plus élevés. C'est pour cette raison que cette technologie peut supporter un réseau par lequel transite télévision, téléphone et données informatiques volumineuses. De plus, elle n'est pas dépendante de la localisation du logement, le débit est donc stable et ne faiblit pas avec la distance.

À noter que ce nouveau réseau de télécommunications fixe est totalement indépendant des autres réseaux fixes (réseau cuivre / ADSL anciennement France Télécom) et des réseaux mobiles (antennes 2/3/4/5G).

4. Les avantages du réseau fibre optique:



- **Plus performant en vitesse**

Cela facilite la lecture de vidéos, les connexions multiples, le partage de fichiers, les jeux en ligne... Elle peut également être utile pour le travail à distance, la domotique, la télésurveillance ou les objets connectés.



- **Être connecté à plusieurs**

En plus de vous faire bénéficier d'un débit internet fulgurant, l'un des autres avantages de la fibre optique est que vous pouvez profiter de la connexion à plusieurs. Cet usage simultané est possible en gardant la même qualité de connexion, quelle que soit l'activité des membres de votre foyer. Pendant que vous faites du shopping en ligne, une autre personne peut regarder un film en streaming sur une tablette, tandis qu'une troisième peut jouer en ligne sur un ordinateur ou regarder la télévision sans problème.



- **Profiter d'un débit symétrique**

La fibre optique permet de bénéficier d'un débit symétrique. En d'autres termes, vous pouvez profiter d'un débit élevé aussi bien :

- en réception (« download »), c'est-à-dire lorsque vous affichez une page web sur votre navigateur, regarder une vidéo, recevez des mails, téléchargez des fichiers ;

- qu'en émission (« upload »), c'est-à-dire lorsque vous envoyez un e-mail, vous publiez des photos ou vidéos etc.

C'est l'avantage de la fibre optique par rapport à l'ADSL qui présente l'inconvénient d'un débit beaucoup plus faible en émission qu'en réception.

Infos Fibre

4. Comment bénéficier de la fibre optique:

Vous pouvez dès à présent souscrire à un abonnement Fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI)



- L'abonnement est différents selon les offres des opérateurs, ils proposent en général une offre comprenant Internet, TV et téléphone fixe. Certains proposent uniquement une connexion Internet, ou uniquement le téléphone fixe.
 - Les débits proposés vont de 100Mbps à 2Gbps
- (À noter qu'une connexion de 500Mbps est amplement suffisante pour un particulier!)
- Les opérateurs télécoms ont tous la même qualité d'accès au réseau, seul les services et équipements diffèrent. (Box Internet, décodeurs TV, le SAV, appels téléphoniques fixe vers mobile illimités ou non, bouquets TV etc.)

5. Le raccordement:

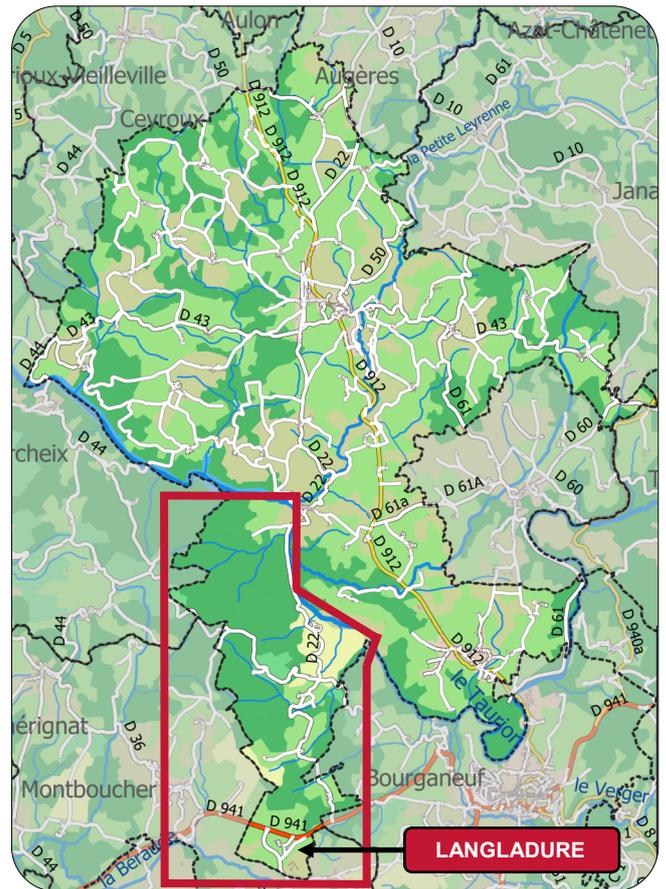


- La mise en service de la fibre consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance du réseau (poteau téléphonique) jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel. Puis d'installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box de l'opérateur.

- Le raccordement est généralement réalisé dans les 30 jours et sur rendez-vous, par un prestataire mandaté par votre opérateur. L'installation dure de 2 à 4 heures, et il est préférable que vous assistiez au raccordement.
- Aujourd'hui, le raccordement technique est pris en charge par les collectivités et n'est pas facturé à l'utilisateur qui ne paie que les frais facturés par son opérateur (abonnement, frais d'accès au service, installation de la box et connexion des différents équipements).
En revanche, si des travaux sont nécessaires pour faire passer la fibre sur la propriété privée (fourreaux à poser ou à déboucher, élagage, goulottes à poser dans le logement...). Ces travaux seront à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.
- L'installation des équipements (box internet, décodeur TV etc.) et la distribution du réseau au sein de l'habitation (câblage, prises CPL, répéteurs WI-FI) ne font pas partie de la prestation de raccordement. Le technicien de raccordement n'intervient normalement pas au-delà de l'installation de la prise optique. Une prestation pour l'installation et la connexion de vos équipements peut être proposée par l'opérateur moyennant finance.

6. Complément d'informations:

- La migration vers la fibre optique est conseillée de faire avant 2030 à tous les usagers souhaitant bénéficier des services d'une ligne fixe, y compris si l'usage se limite à la téléphonie.
- Réfléchir où vous souhaitez avoir la nouvelle prise optique. L'emplacement de la Box actuelle ou du téléviseur peut être privilégié. Sinon, il faudra peut-être prévoir des travaux à l'intérieur de votre logement.
- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications à l'intérieur de votre propriété doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.
- Si vous constatez un dommage sur le réseau (poteau cassé, câble coupé, etc.) vous pouvez le signaler à la mairie.
- En cas de panne internet ou demande de raccordement, veuillez prendre contact avec votre opérateur (Fournisseur d'Accès Internet).



Cette zone de la commune n'est pas raccordée à la fibre actuellement, elle le sera d'ici quelques semaines !

Pour en savoir plus sur le réseau public NATHD ou obtenir des informations:

Le site Internet: www.nathd.fr

Par téléphone:

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi

8h00 - 20h00

À NOTER :

ORANGE a annoncé la fermeture d'ici 2030 de son réseau télécoms cuivre portant sur les services de téléphonie et d'ADSL. Certaines communes de Creuse sont déjà concernées par cette fermeture fin 2027. Cela veut dire que seuls les abonnements à la fibre finiront par être disponibles, la fibre ayant vocation à remplacer le réseau cuivre fixe historique.

Les commémorations

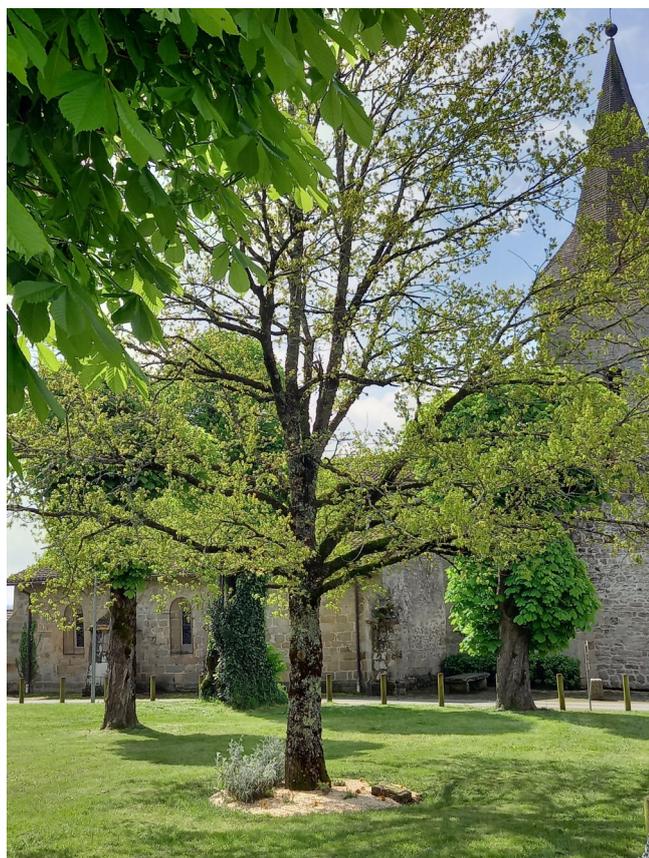


Comme chaque année depuis l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale, une cérémonie de recueillement s'est tenue aux monuments aux morts de notre commune le 8 Mai.

A 10H30 à Masbaraud Mérignat, puis à 11H00 à Saint Dizier Leyrenne, un discours officiel a été prononcé avant le dépôt d'une gerbe.

Un dernier hommage a été rendu par une minute de silence devant chacun des monuments aux Morts, ainsi qu'au pied de l'arbre de la Liberté.

Un vin d'honneur servi à la Mairie a conclu cette matinée commémorative.





Invitation aux commémorations de la Croix de la mine et du pont de Murat

19, 20 et 21 juillet 2024



Commémorations de la Croix de la mine et du pont de Murat

80 années de mémoire



Capitaine Daniel Blanchard
Compagnie Surcouf

Chaque année, depuis la Libération, la Commune de SAINT-DIZIER-MASBARAUD reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'Ecole de la Garde pour célébrer les souvenirs :

- du massacre de Maquisards à la Croix de la Mine,
- du massacre d'Elèves de l'Ecole de la Garde et de Maquisards au village de MURAT en 1944.

En cette année exceptionnelle, nous serons honorés de vous accueillir à la Salle Des Fêtes de Saint Dizier Leyrenne Esplanade Solidarité Téléthon les:

Vendredi 19 juillet 2024 :

14h00: Ouverture de l'exposition « La Creuse de 1939 à 1945 », et visite du Musée de la Résistance de Saint Dizier Leyrenne.

20h30: Concert de l'Harmonie Municipale de Bourgneuf qui interprétera des chansons de la période.

Samedi 20 juillet 2024 :

14h30: Randonnée en direction du lieu de massacre de la Croix de la Mine.

20h: Conférence sur « La Libération de La Creuse » animée par M. Guy AVIZOU.

Dimanche 21 juillet 2024:

Le rassemblement se fera à la Salle des Fêtes de SAINT DIZIER LEYRENNE, à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30 avec un dépôt de gerbe et discours sur les lieux du massacre et au monument.

La cérémonie de Murat aura lieu à 11 H 30 avec un dépôt de gerbe et discours.

Les cérémonies seront accompagnées par l'Harmonie Municipale de Bourgneuf.

Clôture de ces commémorations autour du verre de l'amitié.

Durant les 3 jours :

Exposition « La Creuse de 1939 à 1945 ».

Visite du Musée de la Résistance de Saint Dizier Leyrenne.

Joël ROYERE

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un outil d'accompagnement indispensable pour faire vivre les valeurs de solidarité de notre République. Cette solidarité recouvre plusieurs aspects.

Le CCAS a une double fonction :

- accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives)
- dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, microcrédit social, cantine, réparation de véhicule), (fruits de la politique sociale de la commune)

Dans ce cadre, le CCAS de Saint-Dizier-Masbaraud poursuit le déploiement de ses compétences à travers toutes les générations pour lutter contre l'exclusion en accord avec les Collectivités Territoriales (Région, Département, Commune) par de nombreuses actions décrites ci-dessous.

SENIORS

- OBLIGATION ALIMENTAIRE

Le Conseil départemental gère la politique du vieillissement, à travers notamment le schéma départemental des personnes en perte d'autonomie. Il est un acteur essentiel du maillage territorial en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Par conséquent, il a la charge du placement des personnes placées en EHPAD et gère les demandes d'obligation alimentaires qu'il transmet pour avis au CCAS.

Depuis le début d'année, le CCAS a reçu et évalué une demande d'Obligation Alimentaire retransmise avec avis au Département de la Cohésion Sociale.

- APA

Le Conseil Départemental mène depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur du maintien à domicile.

En charge de la gestion de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) en sa qualité d'autorité d'évaluation des plans d'aide APA, le Département est résolument engagé dans sa politique sociale.

Il est un partenaire quotidien du réseau d'associations qui sont présentes sur l'ensemble du territoire départemental.

Depuis le début de l'année 2024, l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) nous a adressé cinq courriers d'information de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, concernant des personnes en difficulté de la commune.

AIDES SOCIALES

Le CCAS intervient dans la mesure où les situations présentées par les personnes en difficultés doivent être soutenues.

Outre les signalements par les organismes sociaux, les écoles, les médecins, les tribunaux, les premiers informateurs sont les voisins, les familles, les amis qui s'inquiètent d'une situation anormale mettant en danger une ou plusieurs personnes. Ils s'adressent alors entre autres au CCAS.

Mais il appartient tout d'abord aux personnes concernées de contacter les fournisseurs (eau, EDF, Gaz), pour signaler leurs difficultés auxquelles elles sont confrontées et convenir d'un échéancier.

Depuis le début de l'année, nous n'avons reçu aucune demande d'aide sociale.

SOUTIEN SOCIAL

- De nombreux administrés font appel au CCAS pour remplir divers dossiers en relation avec les administrations (Impôts, Services Sociaux, Organismes de retraite...)
- La famille d'une personne en difficulté, nous a manifesté son inquiétude à son sujet. Nous lui avons rendu visite et la suivons régulièrement. Nous sommes en lien téléphonique.
- Une personne sous curatelle renforcée nous interpelle régulièrement. Nous sommes en conséquence en lien avec son curateur, son médecin, le tribunal et récemment l'ARS.

LES AINES

- Colis de Noël 2023 : Les élus ont décidé de renouveler l'offre de colis toujours appréciée par tous les aînés que nous n'oublions pas. Ils nous reçoivent à leur domicile avec gentillesse nous invitant à partager quelques moments de bonheur. Ce sont 218 colis qui ont été distribués par les élus aux personnes de plus de 72 ans et ce pour un coût total de 5 450 €.
- Colis des EHPAD : Nous avons également rendu visite à nos 18 aînés résidents afin de leur offrir un ensemble de produits de toilette ainsi que des chocolats pour un montant de 270 €. Nous leur avons tenu compagnie, ils ont été très touchés.

ENSEIGNANTS :

C'est avec plaisir que nous offrons des boîtes de chocolats pour les fêtes de fin d'année aux enseignants de nos deux écoles.

ECOLES ET COLLÈGES

Voyages :

Le CCAS a pris en charge le transport des élèves des écoles primaires de Saint-Dizier Leyrenne et de Masbaraud-Mérignat pour les beaux Voyages scolaires organisés par les enseignants des deux écoles. En 2023, le CCAS a pris part pour un montant de 1800 €.

Le CCAS solidaire des voyages éducatifs organisés par le collège de Bourgneuf et le collège de Bénévent l'Abbaye, soutient les parents en contribuant à hauteur de 50 % du montant restant à payer. En 2023, le CCAS a participé pour un total de 3878 €.

PERSONNEL COMMUNAL

- Comme chaque fin d'année, les employés communaux se sont vu remettre une carte-cadeau de 50 € accompagnée de boîtes de chocolats.

ETAT CIVIL

- Naissances : Nous avons enregistré quatre naissances ce premier trimestre 2024. Les heureux parents ont été félicités avec une carte-cadeau d'une valeur de 50€ accompagnée d'une rose pour la maman, lors de notre visite.
- Décès : Depuis le début de l'année nous déplorons six décès sur notre commune.

Information PLUi

La Communauté de communes Creuse Sud-Ouest a engagé un important travail de terrain pour l'élaboration de notre futur PLUi.

Le PLUi doit être un facilitateur de projets. C'est pourquoi, fin 2023, l'équipe PLUi est allée à la rencontre des 43 communes membres pour recueillir les vœux de chacune concernant son territoire et celui de Creuse Sud-Ouest. Un cahier de concertation a été déposé dans chaque mairie afin que les habitants puissent s'exprimer. De plus, début 2024, des rencontres avec les agriculteurs se sont tenues sur 13 communes du territoire, afin qu'ils présentent leurs exploitations et leurs projets.

Printemps 2024, une série de 6 ateliers a été organisée à destination des élus et des partenaires, sur plusieurs thèmes essentiels : équipements, services, déplacements ; habitat, logement ; développement économique, tourisme : paysage, environnement ; énergies renouvelables. Ces échanges ont permis de définir les grands enjeux du PLUi, enjeux qu'il reste à décliner sur l'ensemble du territoire. Dans cette optique, l'équipe PLUi organise cet été des balades ouvertes à tous, durant lesquelles ces enjeux pourront être débattus entre élus et habitants :

Jeudi 13 juin, 18h, à St-Martin-Château

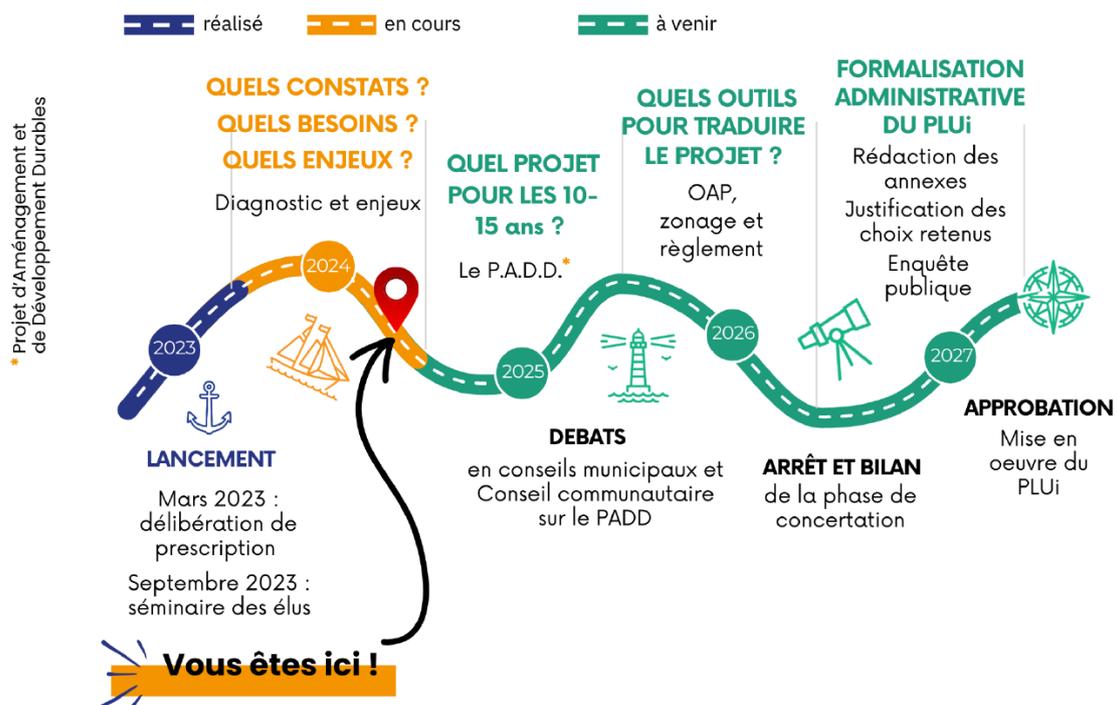
Jeudi 20 juin, 18h, à Bosmoreau-les-Mines

Jeudi 27 juin, 18h, à Saint-Avit-le-Pauvre

Lundi 1^{er} juillet, 18h, à Vidailat

Jeudi 4 juillet, 18h, à Lépinas

Jeudi 11 juillet, 18h, à St-Amand-Jartoudeix



Il est important que chacun puisse y prendre part dès aujourd'hui.

L'équipe PLUi vous remercie tous pour votre accueil chaleureux et votre contribution dynamique !

Restez informé en vous inscrivant à l'adresse suivante : plui@creusesudouest.fr / ou par téléphone au 05.55.54.04.95

Cabinet médical de Saint Dizier Leyrenne

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une jeune orthophoniste à dater du 1er août 2024.

La praticienne recevra les patients uniquement sur rendez-vous, trois jours par semaine au cabinet médical de Saint Dizier Leyrenne et un jour à l'hôpital de Bourgneuf.

Pour une consultation à Saint Dizier Leyrenne, les personnes intéressées doivent s'adresser à l'accueil de la Maison de Santé de Bourgneuf au Tél : 05 55 11 32 17 ou s'inscrire sur www.inzee.care

Cela répond à un très gros besoin dans le secteur. Il faut actuellement plusieurs mois d'attente avant d'obtenir un rendez-vous, cette arrivée est donc une aubaine, aussi nous lui souhaitons la bienvenue et du succès.

« Nous espérons que cette dynamique motivera l'arrivée d'un médecin généraliste très prochainement »

À ce propos, la procédure lancée par la mairie en 2023 concernant notre recherche de deux médecins n'est pas terminée. Elle est toujours d'actualité.

Malgré un refus de visa de leur Ambassade pour vice de forme, une nouvelle demande formulée auprès du Consulat devrait aboutir. Nous avons bon espoir.

Les dossiers doivent donc être renvoyés pour permettre la convocation des candidates, le contrôle de leurs diplômes et finaliser par la délivrance de leur visa pour leur départ vers la France. Elles pourront ainsi exercer leur profession médicale d'abord à l'hôpital puis au cabinet de Saint Dizier Leyrenne au profit de nos administrés.

Dans le cas contraire, Monsieur Le Sénateur Jean-Jacques LOZACH nous a assuré de son appui pour intervenir à Paris auprès de l'Ambassade.



Les Associations

Les Amis de l'Ecole Laïque de St Dizier



Le 10 Mars 2024, l'AEL a renouvelé sa belle foire aux boudins avec la présence de divers artisans et producteurs. Nous avons poursuivi avec le traditionnel repas afin de prendre des forces pour une nouvelle édition du carnaval. Les leyrennettes nous ont accompagnés avec leurs jolies danses. Cette journée s'est clôturée en brûlant Mme Carnaval pour dire au revoir à l'hiver et célébrer l'arrivée du printemps.



Une année scolaire de plus touche à sa fin et nous la terminerons avec notre kermesse qui aura lieu le 28 Juin prochain à la salle des fêtes de Saint Dizier Leyrenne. Nous préparons de jolies surprises pour les enfants.

Pour information, notre assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 28 Juin à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Dizier Leyrenne.

Pour la prochaine année scolaire 2024-2025, l'AEL souhaite continuer dans cette dynamique et elle a encore de jolis projets à mettre en place mais avec l'aide de vous tous !

Pour suivre toutes nos aventures, rendez-vous sur notre page Facebook : **AEL St Dizier Masbaraud**.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !!

Votre équipe AEL

Patrimoine & Loisirs

JUIN

Fête de la Musique: cette année nous organisons un concert le vendredi soir 21 juin, à partir de 20h30 dans la Salle des Fêtes à St Dizier Leyrenne, entrée libre.

Contactez Alan Whitten à aandjwhitten@gmail.com

JUILLET

Repas partagé: à la Salle des Fêtes samedi le 27 juillet à partir de 18h30. Un repas pour tous nos adhérents et leurs conjoints. Apportez vos plats préférés, salés ou sucrés, et partagez avec eux tous.

SEPTEMBRE

Voyage en car annuel: cette année le voyage est le 14 septembre, au Château Auzere, déjeuner à une Auberge de la Ferme, et ensuite un voyage sur le petit train Gentian Express, coût de 70€ tout compris.

Pour réserver et plus d'informations, contactez claud.pigeon425@orange.fr

Equinoxe Septembre: manifestation ludique le 15 septembre pour célébrer l'équinoxe, repas partagé, spectacle de danse traditionnelle et cours de danse.

Pour plus d'informations, contactez soulat.bernard@orange.fr

DÉCEMBRE

Concert de Noël: Cette année, le 14 décembre à partir de 19h00 à la Salle des Fêtes de Saint Dizier Leyrenne, nous organiserons un Concert de Noël, avec le groupe Sous Sol 6.

Contactez Alan Whitten.



Pourquoi ne pas adhérer à notre association afin que nous puissions vous tenir informé ?

Veillez noter que la cotisation annuelle minimale est de 10 euros.

Nous vous proposons une journée dans le Cantal à bord de la Gentiane Express !

Bulletin d'Inscription au Voyage du 14 Septembre 2024

À retourner à la Mairie de Saint Dizier Masbaraud au plus tard le 15 Août



Transport / Visite Guidée château d'Auzers Repas + découverte avec la gentiane express

Ci-joint le règlement de € pour ... Personnes

(l'inscription ne sera effective qu'accompagnée du règlement)

70 € x ... = *(Payable en 2 chèques si vous le souhaitez)*

Prénom:

Nom:

Le ... /... /...

Signature:

Départ de St Dizier : 7h15

Retour : vers 20h30



Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous informe de ses prochaines manifestations.

Le samedi 29 juin 2024: concert la Folie des années 80!

Si le soleil est de la partie, le concert se fera sur le stade et vous pourrez venir le jour même prendre vos places. Entrée adulte: 25€, enfant de 4 à 12 ans: 10€

Si le soleil ne veut pas être présent, le concert se fera au hall de Bourganeuf.

ST DIZIER-MASBARAUD
COURSE DE CAISSES A SAVON
organisée par le Comité des Fêtes
DIMANCHE 4 AOUT 2024
Route du Montabarat
Départ village du Montabarat - Arrivée au Pont Rouge

Plusieurs courses entre 10 h et 18 h avec pause repas

5 € de participation par caisse à savon

Restauration rapide à midi frites/merguez-saucisses au Montabarat
Repas du soir sur la place de St Dizier

BUVETTE/SANDWICHES SUR PLACE
Renseignements 07 86 65 31 27 / 06 84 34 46 49

Le samedi 26 octobre: loto!

Pour tout renseignements ou inscriptions pour nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à toutes vos questions avec le plus grand plaisir.

Au plaisir de vous voir très prochainement.

ST DIZIER-MASBARAUD
Stade de St Dizier-Leyrenne
CONCERT
organisé par le Comité des Fêtes
SAMEDI 29 JUIN 2024
Début du concert 19 h 30 -

1ère partie : Blind Test
Patrice MEGE (sosie de Michel Delpech)
chante les années 60 et 70

2ème partie
LA FOLIE DES ANNÉES 80

ADULTE 25€
ENFANT 4-12 ans 10€

WILLIAM DÉBUT DE SOIRÉE
COOKIE DINGLER
PATRICK HERNANDEZ
PHILIPPE JEAN-PIERRE MADER

EN LIVE

Le dimanche 4 août 2024: course de caisse à savon avec brocante, restauration rapide le midi avec Marie et Daniel qui chanteront pour vous pendant la pause repas.

Le soir repas cochon à la broche avec pour vous divertir pendant le repas le sosie d'Elvis Presley, suivi de Patrice qui entonnera des chansons françaises à reprendre tous en cœur. La soirée se terminera par le feu d'artifice offert par la municipalité suivi d'une soirée DJ.

Les arts' en ciel de Masbaraud Mériçnat

Depuis sa création en 2014, l'association de peinture « Les Arts'En Ciel » est toujours aussi dynamique. Les amateurs ou passionnés de peinture viennent prendre conseil ou se faire accompagner. Ainsi, elle propose ses activités « **pour lesquelles chacun est libre de choisir ce qu'il veut peindre** ».

« **Confiance en Soi** »
C'est beaucoup de travail, de patience, mais la plupart des artistes peintres s'amuse et prennent plaisir à créer, imaginer. C'est valorisant, car chacun travaille la confiance en soi.

« Thérapie »

La peinture est aussi un moment de résilience pour les artistes. Ils s'accrochent à leurs créations, s'évadent de leur quotidien, c'est une thérapie, qui fait beaucoup de bien. Chacun s'évade dans les couleurs, les matières. C'est aussi un lieu amical et de partage : On se parle, on se raconte notre quotidien, nos soucis. On repart bien après.

Cette année 2024 sera importante pour notre association puisque nous fêterons les DIX ans de sa création par une exposition.

**L'OUVERTURE AU PUBLIC AURA LIEU
SALLE POLYVALENTE
de MASBARAUD-MERIGNAT
DU DIMANCHE 28 JUILLET 2024
au LUNDI 05 AOUT 2024
De 14h00 A 19h00**



NOS PROJETS

- Le 05 mai 2024 nous participerons à la Fête des Assos organisée par la Communauté des Communes Creuse Sud-Ouest qui aura lieu à BOURGANEUF au Hall Rouchon-Mazérat et à la salle Confluences. Nous exposerons nos tableaux et peindrons sur place.

- une sortie culturelle atypique sera organisée pour le 18 juin 2024 : COLLONGES la ROUGE puis MARTEL (Lot), l'un des plus beaux villages de France... (La ville aux sept tours et aux majestueux monuments). Pour finir, nous ferons un petit voyage en chemin de fer touristique du Haut Quercy, à 80 m de hauteur, en corniche. Parcours de 13 km avec halte à MIRANDOL en passant sur le viaduc des SCOURBILS.

- Fin juin, nous irons peindre en extérieur à PEYRAT LE CHATEAU avec pique-nique.

- Nous prévoyons une visite au SCENOVISION de Bénévent L'Abbaye pour découvrir les nouvelles scénographies concernant les trésors des plus grandes institutions culturelles.

- En perspective, nous rencontrerons à nouveau les peintres creusois. Ce sont réellement de belles découvertes artistiques.



Vous pouvez nous rendre visite, nous accueillons avec grand plaisir toute personne désireuse de parfaire son expérience.

Notre atelier a lieu dans la **Salle Polyvalente de Masbaraud-Mériçnat**, tous les mercredis de 13h00 à 18h00, pendant les vacances scolaires et les deux mois d'été.

Renseignements : Tél. 06 80 13 81 85
– **Mail : isabel.chabrier@orange.fr**

Le Leyrenne Athlétic Club

Depuis janvier le LAC a enchaîné les compétitions avec pour démarrer cette nouvelle année le cross départemental le 14 janvier à Champagnat, 9 athlètes étaient au départ avec notre nouvelle mascotte et plus jeune licencié du LAC Lilou LACONCHE en catégorie poussine, le LAC décroche deux titres départemental Flora HODIN chez les féminines et Bryan THOMAS chez les hommes.

Le 11 février déplacement à Aubusson pour le traditionnel trail de la Saint Valentin 2 distances au programme 10 et 24 km 11 maillots mauve prenaient le départ et c'est 9 podiums que le LAC réalise dont 3 premières places avec Flora HODIN victoire au scratch Florence SCARINGELLA en M4F sur le 10 km et Rémy DECOURTEIX en M1M sur le 24 km

Le 2 Mars à Savennes course nocturne avec passage au parc aux loups victoire au scratch de Flora HODIN chez les féminines et 2ème 3ème et 4ème place pour le LAC avec Bryan THOMAS, Rémy DECOURTEIX et Jean Marc DEVAUTOUR chez les hommes.

Le 14 Avril le LEYRENNE ATHLETIC CLUB organisait à St Dizier Leyrenne la 9ème Traversée du grand Rieux course nature de 10km400 avec départ et arrivée salle des fêtes.

Cette manifestation était l'occasion de remettre aux athlètes leurs tout nouveaux maillots mauve remise effectué par Jean-Jacques LOZACH sénateur et conseiller départemental.

Par ce beau soleil c'est 97 coureurs qui étaient au départ de ce beau parcours empruntant pistes et chemins dont 21 représentants du LAC, sur ces terres le Leyrenne AC était intouchable puisqu'il réalise le podium complet au scratch avec la belle victoire de Bryan THOMAS, 2ème place pour Jean-Marc DEVAUTOUR et la 3ème place pour Rémy DECOURTEIX, chez les femmes encore une victoire au scratch de Flora HODIN sur la 2ème place du podium Stéphanie SALVADO d'endurance 23 La Souterraine et Angélique DEVAUTOUR à la 3ème place c'est au total 11 podiums dans les différentes catégories que le LAC décroche, un grand merci à tout les athlètes les commissaires les bénévoles et la municipalité de SAINT DIZIER MASBARAUD pour son soutien financier.

Rendez vous l'année prochaine pour la 10ème édition.



Lilou notre plus jeune licenciée



Le LAC et ses nouveaux maillots

LES FILS D'ARGENT – UNRPA de SAINT DIZIER- MASBARAUD

Le Club des Aînés "LES FILS D'ARGENT" UNRPA" continue de vivre le mieux possible malgré un nombre d'adhérents qui se renouvelle peu.

Nous essayons de faire au moins une activité par mois.

Nous avons débuté l'année avec le partage de la galette, animée par deux musiciens de la "Bonne Mémoire".

En Février notre Assemblée générale nous a rassemblés autour d'un repas choucroute suivi d'un loto.

En Mars, bal avec Philippe Rodriguez ; en Avril bal avec Sébastien Perrin et en Mai bal avec Mathieu Martinie.

Le 16 Mai ce sera un repas "tête de veau" suivi d'une après-midi souvenirs et émotions.

En juin, le 16, bal avec Aurélie et Jérôme Arnaud et nous partirons en voyage le 19 à Sarlat et Terrasson (petit train, gabare et visite du musée du chocolat). Ce voyage est ouvert à tous.

En Septembre, bal avec Bernard Rual ainsi qu'une séance de cinéma à Bourganeuf.

En Octobre, bal avec Nadine Poulhier et nous terminerons l'année par notre traditionnel repas.

Le club est prêt à accueillir tout le monde, notre finalité étant de contenter et de faire plaisir au plus grand nombre.

Merci également à la municipalité de nous aider et pour le prêt de la salle.

Le secrétaire adjoint

FERRIERE Thierry



Tennis Club La Leyrenne



Championnats individuels de la Creuse 2024 : Christine LOZACH sacrée une fois de plus Championne de la Creuse. Guy JOUANNETAUD finaliste.

Tennis à l'école pour les enfants de Maternelle au CM2 d'Avril à fin Juin les Jeudis matin.

Challenge Double mixte initié par la FFT pour six équipes du club : samedi 13 Avril sur le court de Saint-Dizier-Leyrenne, vainqueur : l'équipe Yamina YESSAD-BLOT / François MEAUME.

Vacances de printemps : stage tennis pour enfants et adultes sur inscriptions avec un enseignant D.E.

Samedi 6 Juillet : tournoi Galaxie Orange / Vert pour filles et garçons de 8, 9 et 10 ans.

Stéphanie FORETZ



Cette année le club fête ses 30 ans lors de sa 19^{ème} fête annuelle des 19, 20 et 21 Juillet 2024. Ce week-end sportif et festif parrainé par deux joueuses Françaises et la probable présence du Président de la FFT Gilles MORETTON est accessible à tous (es) pour des animations destinées aux enfants, parents durant 3 jours tout en suivant les matchs officiels que sont les TMC Dames du samedi et TMC Messieurs du dimanche. Buvette, barbecue et restauration rapide sur place.

Mathilde JOHANSSON



Activités été 2024 : Concernant la 19^{ème} fête annuelle du tennis de Juillet un dépliant / programme complet sera distribué par La Poste dans vos boîtes aux lettres 1^{ère} semaine de juillet.

Stages enfants et adultes : sur inscriptions chaque semaine du 8 Juillet au 16 Août du Lundi au Vendredi, planning établi par l'enseignant par modules niveaux (débutants, perfectionnement) avec goûter fin de chaque stage.

Location du court : Sur réservations du 1^{er} Juillet au 24 Août hors planning stages.

Pour tous renseignements nous contacter aux numéros et adresse mail mentionnés ci-dessous.

Contact : Tél : 05.55.64.45.18 et/ou 06.84.11.41.56 ; e-mail : tennis.laleyrenne@orange.fr



L'Association Sportive de St Dizier Leyrenne



La saison se termine avec un effectif de 50 licenciés au club, plutôt encourageant. Les résultats sont quant à eux en dessous de ceux espérés. L'équipe 1^{er} finira milieu de tableau et en quart de finale de la coupe Gilbert Andrivet. L'équipe b avec de nombreux joueurs n'ayant jamais joué a fini sa saison sans aucun forfait, beaucoup de mérite pour ces joueurs qui n'ont rien lâché.

L'esprit d'équipe a été au rendez-vous. Chaque week-end, chaque joueur et dirigeant ont donné de leur personne. On ne peut qu'espérer une meilleure saison l'année prochaine avec encore de meilleurs résultats.

Nous avons fait de nombreux entrainements, deux fois par semaine avec un très grand nombre de joueurs présents allant jusqu'à 25.

Nous remercions tous les supporters de venir chaque dimanche si nombreux nous soutenir !



Nous avons organisé notre loto au mois d'avril qui s'est très bien déroulé. Nous remercions toute les personnes présente ainsi que nos sponsors qui ont offert de nombreux lots.



Nous avons installé des panneaux publicitaires de nos sponsors le long de la main courante. Nous les remercions encore ainsi que tous les autres.



Le président et les dirigeants souhaitent de bonnes vacances à tous nos joueurs ainsi qu'à tous nos supporters. À bientôt pour vous revoir sur nos terrains.

Cette année, nous fêterons les 50 ans du club le Samedi 6 juillet à partir de 13h. Des petits matchs auront lieu l'après-midi avec un repas dansant en fin de soirée. Vous serez les bienvenus pour passer un excellent moment avec nous.

- **Buvette et Sandwichs toute l'après midi !**
- **Repas dès 20H sur réservation avec DJ sous chapiteau au stade**

Charcuterie, entrecôte avec frites, dessert à 20€ par adulte, et 12€ pour les moins de 12 ans.

Réservation au 05.55.64.45.08 / 06.09.46.62.44



La page de l'opposition

• Saint Dizier, capitale de la pizza

La pizza est-elle devenue le plat préféré de nos concitoyens ? Sans doute quand on voit comment la municipalité se met en quatre pour que personne ne manque de ce plat.

On pouvait déjà en acheter à la boulangerie, puis à l'épicerie-café. Mais cela n'était sans doute pas assez, alors on a accordé un droit de place à deux pizzerias, le jeudi et le vendredi soir, et pour faire bonne mesure, un kiosque libre-service s'installe sur la place...

Tous ces points de vente étaient-ils vraiment nécessaires, fallait-il une telle concurrence ?

Si la clientèle n'est pas au rendez-vous, ce qui risque d'être le cas, ne risque-t-on pas de tout perdre ?

Enfin, tant qu'à accepter l'installation d'un kiosque libre-service, nous avons demandé qu'il soit implanté à côté de la laverie automatique, dans la continuité du regroupement des commerces, mais nous n'avons pas été entendus ...

• De chicanes en chicanes

Entendus, nous ne l'avons pas plus été quand il s'est agi de mettre en peu d'ordre dans le stationnement et la circulation dans la traversée de Saint Dizier. Après des mois de palabres, c'est le principe de chicanes qui a semblé le mieux convenir à la commission travaux. Et donc un beau jour nous avons vu apparaître des traces rouges sur le sol, marquant l'emplacement de ces futures chicanes.

Nous avons fait part des remarques sur leurs implantations formulées par les riverains et par nous-même, mais sans succès. Il semble que la décision soit prise, sans même avoir consulté le Conseil Municipal !!!

• Un prêt inutilisé qui coûte cher

Fin 2022, nous avons dû nous prononcer sur un prêt-relais de 500 000 € pour payer les factures des travaux du plan d'eau, en attendant que les subventions soient versées. C'est une procédure tout à fait normale dans ce genre de situation, les subventions n'étant versées que sur présentation des factures acquittées et la commune ne débloquant que les sommes nécessaires au fur et à mesure de ses besoins.

Nous avons donc voté pour ce prêt mais à notre grande surprise il s'est transformé en un prêt à court terme sur un an, les 500 000 € étant débloqués immédiatement dans leur totalité.

Nous avons donc payé des intérêts sur la totalité de cette somme en 2023 qui, cerise sur le gâteau, n'a pas été utilisée! En effet, les 500 000 € ont été rendus à la banque début 2024 sans avoir été écornés! Par contre 15 000 € d'intérêts ont été dépensés en pure perte !!!

• Un projet revu à la baisse

Heureusement, le projet de rénovations des locaux de la mairie à 250 000 €, auquel nous nous sommes toujours opposés, n'a pas reçu les subventions escomptées. Il est donc revu à la baisse, 60 000 € financés en partie par le transfert de l'agence postale à la mairie.

Pour notre part, nous aurions préféré que la Poste soit intégrée à une "Maison France Services", ce qui aurait simplifié la vie de nos concitoyens pour leurs démarches administratives et ainsi regrouper en un même lieu plusieurs services publics. Mais il est trop tard, il aurait fallu faire cette démarche en 2020, le programme de subventions est clos.

Les vacances approchent, profitez pleinement de cette période estivale et des animations que vous proposent les associations!

Incidivités

Les incivilités se multiplient sur notre commune!

Un panneau de signalisation a été troué par une balle. Il est installé dans un village afin de sécuriser les lieux.

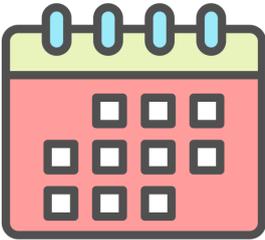
Une nouvelle décharge sauvage a été trouvée sur la route des Arces.



Horaires de la déchetterie

	Du 01/04 au 30/09		Du 01/10 au 31/03	
LUNDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
MARDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MERCREDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
JEUDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
VENDREDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
SAMEDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
DIMANCHE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Les rendez-vous



**Notez dès à présent les rendez-vous
des événements de
l'été 2024
(liste non exhaustive)**

DATE	EVENEMENT	LIEU
29 Juin	Concert La folie des années 80	Stade de St Dizier
6 Juillet	Anniversaire du foot	Stade de St Dizier
19,20,21 Juillet	Fête du tennis 30 ans du TC la Leyrenne	Court de tennis
19,20,21 Juillet	Commémoration Croix de la mine et Murat	Sur sites et salle des fêtes de Saint Dizier
28 Juillet au 5 Août	Exposition peintures	Salle polyvalente de Masbaraud
4 Août	Course de caisses à savon	Saint Dizier Leyrenne
26 Octobre	Loto comité des fêtes	Salle des fêtes Saint
19 Octobre	Repas du foot	Salle des fêtes Saint
11 Novembre	Commémoration	Monuments aux Morts
Décembre	Téléthon	Salle des fêtes Saint